

DPC PRISE EN CHARGE NON MEDICAMENTEUSE DES DOULEURS CHRONIQUES EN RHUMATOLOGIE

CAS CLINIQUE

Monsieur C, âgé de 76 ans, se présente à votre cabinet de rhumatologie en raison d'une gonarthrose dont les douleurs sont rebelles. Ce patient, ancien aide-soignant, souffre déjà depuis 10 ans. Mais cela s'aggrave depuis un an. Il a reçu tous les traitements habituels au cours de l'arthrose (antalgiques de paliers 1 et 2, AINS, Morphine, perte de poids, rééducation). Il a beaucoup de mal à se mobiliser. Il dit qu'il ne peut même pas profiter de sa retraite et qu'il ne pense plus qu'à ces douleurs qui lui vraiment gâchent la vie. Il est veuf et ses enfants et petits- enfants habitent loin. Il n'aime pas trop sortir, fait peu d'activités et a peu d'amis.

Questions

- 1/ Quels sont les grands principes du traitement des douleurs chroniques ?**
- 2/ Quelle est l'étape préalable avant la mise en place du traitement ?**
- 3/ Quels sont les outils de prise en charge non médicamenteuse de la douleur chronique existants ?**
- 4/ Qu'expliquez vous au patient? Les messages clés**